



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2017/3217

Approbation d'une convention de mécénat entre la Ville de Lyon / Musée des Beaux-Arts et la société CMS bureau Francis Lefevre

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loic

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2017

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 28 SEPTEMBRE 2017

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 SEPTEMBRE 2017

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 28 SEPTEMBRE 2017

DELIBERATION AFFICHEE LE 5 OCTOBRE 2017

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme RIVOIRE (pouvoir à Mme BLEY), M. DAVID (pouvoir à Mme NACHURY), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BRUGNERA (pouvoir à M. CORAZZOL), Mme FONDEUR (pouvoir à M. LEVY), M. RUDIGOZ (pouvoir à Mme REYNAUD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme HAJRI)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BOUDOT

2017/3217 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE MECENAT ENTRE LA VILLE DE LYON / MUSEE DES BEAUX-ARTS ET LA SOCIETE CMS BUREAU FRANCIS LEFEVRE (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 6 septembre 2017 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La loi n° 2003-709 du 1^{er} août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations (article 238 bis du Code général des impôts) a encouragé le mécénat d'entreprise, notamment au profit d'œuvres ou d'organisme d'intérêt général ayant un caractère culturel, en ouvrant droit à une réduction d'impôt de 60 % du montant des versements effectués par les entreprises, dans la limite de 5 pour mille de leur chiffre d'affaires.

Sur la base de ces dispositions et dans le cadre du développement de sa politique de mécénat, le musée des Beaux-Arts établit des relations privilégiées avec certaines entreprises et fondations.

La société CMS bureau Francis Lefèvre a ainsi choisi de soutenir les actions du musée au cours de l'année 2017 en faisant un don en numéraire d'un montant de 10 000 €

Les contreparties qui seront apportées à la société CMS Bureau Francis Lefèvre consistent en l'organisation d'une visite privée d'une heure suivie d'un petit-déjeuner au restaurant du musée, de deux visites avec un médiateur conférencier du musée et en la mise à disposition de 60 entrées au musée.

Les conditions de ce mécénat sont formalisées dans la convention jointe au rapport. Les contreparties consenties par la Ville de Lyon dans le cadre de ce mécénat ont été strictement évaluées à 2 480 € et restent dans les limites de 25 % admises par l'administration fiscale.

Vu la loi n° 2003-709 du 1^{er} août 2003 ;

Vu ladite convention ;

Oùï l'avis de la commission culture, patrimoine, droits des citoyens, événements ;

DELIBERE

1. La convention de mécénat susvisée, établie entre la Ville de Lyon / Musée des Beaux-Arts et la société CMS bureau Francis Lefèvre est approuvée.

2. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

3. La recette en découlant, soit 10 000 €, sera imputée au budget 2017, nature 7713, fonction 322.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER